



Le rôle des langues comme partie dynamique d'une tradition juridique

Session extraordinaire organisée par l'Institut suisse de droit comparé

Il apparaît clairement aujourd'hui que les langues et le droit sont étroitement liés, de telle sorte que l'étude « des langues dans le droit » s'est pratiquement développée comme une discipline de recherche propre, indépendante du domaine spécialisé de la traduction juridique. En droit comparé, le lien entre les langues et le droit soulève des questions supplémentaires. Ainsi, la question des possibilités d'accéder et de comprendre un ordre juridique sans avoir les connaissances linguistiques correspondantes a été débattue depuis l'avènement de la discipline du droit comparé.

La « session extraordinaire » organisée par l'Institut suisse de droit comparé se propose d'analyser de plus près un des aspects du lien existant entre les langues et le droit, qui soulève des questions de droit comparé intéressantes. Il s'agit de la question de savoir si et comment un ordre juridique peut être altéré par l'influence des langues étrangères. La question est bien entendu étroitement liée à la diffusion internationale de concepts et de normes. L'Institut suisse de droit comparé se propose, dans le cadre d'un projet de recherche qui pourra être limité à certains domaines du droit, d'analyser et de comparer différents rapports nationaux qui examineront les questions suivantes :

- Quelles langues marquent l'ordre juridique étudié ? Les influences linguistiques ont-elles changé récemment ? Dans quels domaines juridiques ?
- Les langues étrangères exercent-elles des influences particulières sur l'ordre juridique concerné, et si oui, lesquelles et pourquoi ? quel est l'impact de ces influences ?
- Comment l'ordre juridique concerné traite-t-il de ces influences ? Sont-elles encouragées, canalisées ou limitées ? Sur quels fondements et avec quelles conséquences ?

Ces rapports nationaux feront l'objet d'une présentation dans le cadre de la « session extraordinaire », qui sera suivie d'une table ronde au cours de laquelle des experts choisis pourront débattre sur la thématique.